Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_027-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi trente et un mars deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 24 mars 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, adjoints au Maire, René DAULY, Didier QUINTIN, Jérôme CHEVRIER, conseillers délégués, Anne-Cécile BODENES, Aurélie MASSON, Christophe BOITARD, Élodie MICHEL, Miguel REBOURS, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Régis LANCIEN.

Absents : Solenn MEURO (pouvoir à Martine CARIMALO), Christelle VARGIU (pouvoir à Rémi BLANCHARD), Damien POSSEME (pouvoir à Vanessa MORIN)

Secrétaire de séance : François NEVEU

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 15
Absents : 3

DCM2026/027 : SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

Mme le Maire passe la parole à Mme Vanessa MORIN, Adjointe au Maire, qui présente les demandes de subventions reçues en Mairie.

Les propositions d'attribution des subventions 2026 sont les suivantes :

LIBELLES	ANNEE 2026	SI ACTION 2026
Amicale des Sapeurs-pompiers	215,00 €	300,00 €
USCH	1390,00 €	
Amicale Cyclo Saint Carreuc	135,00 €	
Gym Saint-Carreuc	715,00 €	
Action pour les p'tits carreucois (ALC Section Ecole)	115,00 €	300,00 €
Amicale des Chasseurs		
Association Paroissiale		
Amicale des retraités		
Comité des Fêtes		
FNACA		

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_027-DE

Association COLIBRI		
Association Les planches pour rire		
Plédran-St Carreuc Cyclisme – PS2C	260,00 €	
Milasons		
AMA		
Sant Kareg Bad	290,00€	
Anim'Braize	100,00 €	300,00 €
Les Pas rapides	255,00 €	300,00 €
Nashipaï	130,00 €	
Union Bouliste Carreucoise	290,00 €	300,00 €
Asso Basket Loisir Carreucois	165,00 €	
ALC Foot	130,00 €	
VBPSC	300,00 €	300,00 €
Breizh Twirl	605,00 €	
TOTAL	**5 095,00 €**	**1 800,00 €**
Protection civile	35,00 €	
Alcool Accompagnement prévention	35,00 €	
Banque alimentaire	35,00 €	
Ligue contre le cancer	35,00 €	
Solidarité paysane	35,00 €	
Rêves de clown	35,00 €	
France ADOT 22	35,00 €	
Prévention Routière	35,00 €	
CIDFF 22	35,00 €	
AMF Téléthon	35,00 €	
Classe de découverte, versée à ALC Section école	10 €/nuitée/élève	
Séjours linguistiques, culturels et sportifs (collèges, lycées) dans le cadre des études	25,00 €	
Séjours hors France (durée > à 15 jours) dans le cadre des études	90,00 €	
F.S.E – Collège de Ploeuc sur Lié	4€/élève	

Les associations sont invitées à demander la participation des 300 € une fois leur action effectuée.
Mesdames Vanessa MORIN et Anne-Cécile BODENES, Monsieur Didier QUINTIN faisant partie d'une association communale et étant juge et partie, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote.

Madame le Maire précise que toute demande de subvention, émanant d'association communale, arrivant après cette délibération ne sera pas prise en compte pour l'année 2026 – excepté dans le cas d'une action exceptionnelle et non prévue à ce jour.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_027-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE d'attribuer les subventions telles que précisées ci-dessus,**
- **AUTORISE Mme le Maire à émettre les mandats correspondants**

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ.

Le secrétaire de séance
François NEVEU